Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20261104-20261104-DE

Délibération n° 2026-11-04

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4 novembre 2026

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 20**

Date de la Convocation : 16 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six le quatre novembre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs EGAULT Gervais, Maire ; BACUS Marc, LEGENDRE Karine, ALLAIN Mickaël, ZEGGANE Émilie, ROLLAND Daniel, VINET Stéphanie, GANNAT Dominique, RICHARD Hervé, PEZRON Erwoan, CRAIGNOU Sabine, RENAUD Éric, HAMANT Catherine, SALAUN Christine, FAUCHOUX Fabrice, COGNEAU Emmanuel, NICOL Erwan, PAQUAY Sophie, SALIOU Audrey, ESNAULT Régis.

Pouvoirs : PENNEC Maurice donne pouvoir à ROLLAND Daniel
CARRON Annie donne pouvoir à BACUS Marc
CRAVEC Sylvie donne pouvoir à CRAIGNOU Sabine

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Informations du Maire sur ses délégations

Conformément à la délibération en date du 25 mai 2020 accordant au Maire la délégation prévue à l'article L.2122.-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire fait part des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations :

Décision 2026-006
Considérant la nécessité d'acquérir un aspirateur-robot à l'Espace Culturel Le CoLenn pour limiter la pénibilité du travail à l'agent en charge de l'entretien, le Maire a validé le devis de l'entreprise GAMA 29 pour un montant HT de 2 565.71 €.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20261104-20261104-DE

Décision 2026-007

Considérant la nécessité d'annuler 892.98 € de recettes 2025 afin de régulariser le versement de la taxe de séjour 2025, le Maire a décidé d'effectuer un virement de crédits de **500 €** (cinq cents euros) du compte **6061** Fournitures non stockables – chapitre 011 Charges à caractère général – au compte **673** Titres annulés sur exercice antérieur – Chapitre 67 Charges spécifiques.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
Le - 5 NOV. 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gervais EGAULT.

MAIRIE de LOUANNEC (Côtes-d'Armor)